Nations Unies S/PV.6487



Conseil de sécurité

Soixante-sixième année

Provisoire

6487e séance

Jeudi 24 février 2011, à 10 heures
New York

Présidente :	Mme Viotti	(Brésil)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Bosnie-Herzégovine	M. Barbalić
	Chine	M. Wang Min
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	Mme DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Briens
	Gabon	M. Moungara Moussotsi
	Inde	M. Hardeep Singh Puri
	Liban	M. Salam
	Nigéria	M. Amieyeofori
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Mark Lyall Grant

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011) (S/2011/32)

11-24228 (F)





La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (pour la période du 21 septembre 2010 au 7 janvier 2011) (S/2011/32)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément aux dispositions de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Australie, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2011/86, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Australie, la Bosnie-Herzégovine, le Brésil, la Chine, la Colombie, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, le Gabon, l'Inde, le Japon, le Liban, la Malaisie, le Nigéria, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, le Portugal et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2011/32, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Afrique du Sud, Allemagne, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Inde, Liban, Nigéria, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1969 (2011).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 20.